CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E77567** **VALABLE JUSQU'AU** **11/12/2026**

ÉDITÉ LE 05/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2002

Raison sociale : SARL HABITAT CONFORT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/10/2002

Capital : 15 249

19 CHEMIN DE VARLAGER
51110 BOURGOGNE-FRESNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC REIMS 443675988RCS

Siret : 443 675 988 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4404079

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 7734927304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 7734927304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 03 26 91 41 51 **Fax :**

Portable : 06 30 49 96 65

Responsabilité légale :
THEVENIN NICOLAS PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : n.thevenin@habitatconfort.fr

Effectif moyen : 10 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 100 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	10	10/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/02/2026 08:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.